

Préfet de la Haute-Corse
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
D'INCENDIES DE FORETS**
COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

Zonage réglementaire

-  Risque fort
-  Risque sévère (B0)
-  Risque modéré à sévère (B1a)
-  Risque modéré (B1)
-  Risque léger (B2)
-  Ouvrage de protection collective
-  Zone débroussaillée (50 mètres)

Carte réalisée en juin 2008
Modifiée: août 2009
juillet 2010
Source : Fond cadastral



Echelle : 1 / 3 500 ème

